

Société de Linguistique de Paris  
École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section

La séance aura lieu à l'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES  
en Sorbonne, 45-47, rue des Ecoles, 75005 PARIS  
Escalier E, 1er étage,  
Salle Gaston Paris

**Séance du 17 juin 2017 (17h-19h)**

*Le nombre recadré. « Pluriel lexical », « pluriel interne » ou... « contre-pluriel » ?*

**Paulo DE CARVALHO**

On sait que, dans un grand nombre de langues, sinon toutes, pratiquant l'opposition grammaticale « de nombre » (sg. vs pl.), il est très courant que l'emploi du pluriel *nominal* (voire *pronominal* ou *verbal*) ne se laisse guère interpréter en termes banalement numériques. Ces emplois, innombrables, qui tiennent en échec l'idée simpliste du pluriel exprimant une « valeur numérique », ont donné naissance au concept de « pluriel lexical », par quoi l'on entend désigner une pluralité conçue comme une propriété inhérente au lexème nominal, relevant sans plus de « la compétence lexicale du locuteur ». En d'autres termes, « when a plural is lexicalized it becomes part of what it is to know a certain word : *pence*, for example, is lexical because it means a plurality of a certain kind - a multiple value, not a set of physical objects like *pennies* - and knowing this reading is knowing the word. » (Paolo Acquaviva, *Lexical Plurals, A Morphosemantic Approach*, 2008).

Plutôt que de céder à cette facilité, qui fait la part trop belle à l'arbitraire, on se propose ici, de repenser l'« opposition de quantité » (Damourette & Pichon) à la lumière du « pluriel interne » guillaumien convenablement réélabore et reconfiguré en « contre-pluriel » (cf. De Carvalho, BSL CXI – 2016).

Il sera montré d'abord — à partir notamment d'une étude, déjà très ancienne, et restée inédite mais depuis peu « en ligne », des prétendus « pluriels poétiques » du latin — que cette modalité de mise en oeuvre du pluriel porte en elle un trait de signification qui est de l'ordre du temps — non pas de la *représentation* du temps, mais de *l'expérience, forcément temporelle*, d'une Personne, à l'*existence* de laquelle l'entité désignée par le vocable nominal pluralisé apparaît du coup intégrée. D'autre part, la démonstration s'attachera à faire apparaître qu'il faut déconnecter la catégorie *linguistique et grammaticale* de la « quantité » du concept *logique* de nombre.

L'opposition grammaticale singulier vs pluriel n'est pas, comme on le croit en général, l'expression linguistique du Nombre. C'est, au contraire, celui-ci qui en découle, ou plus précisément qui découle du psychomécanisme linguistique engendrant l'opposition grammaticale de *quantité*. Ce n'est pas parce que l'on sait compter que l'on peut opposer un pluriel à un singulier : c'est parce qu'on se vit comme un « moins » face à un « plus » qui vous dépasse, d'une manière ou d'une autre, que l'on sait compter.

---

**Séances ultérieures de la SLP pour l'année 2017**

**18 novembre 2017** Agnes KORN 'Subordonnées et leurs équivalents en baloutchi et bashkardi'

**16 décembre 2017** Caroline FERY 'La structure prosodique en tant que reflet de la syntaxe et de la structure de l'information'